

TITRE DE CRÉANCE PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE  
COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

**Exclusivité [Altaprofits.com](http://Altaprofits.com) :**

[Altaprofits.com](http://Altaprofits.com) lance **AltaRendement2017**<sup>(1)</sup>,  
un fond structuré<sup>(2)</sup>, qui lui est dédié, fabriqué sur-mesure par **BNP PARIBAS**  
et qui présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

**Paris, le 30 mars 2017.** [Altaprofits.com](http://Altaprofits.com), LE pionnier de l'assurance vie en ligne « sans frais d'entrée en France » (2000) et des solutions d'investissement et d'épargne innovantes, lance **AltaRendement2017**<sup>(1)</sup>, un fond structuré<sup>(2)</sup>, qui a été fabriqué sur-mesure par **BNP PARIBAS**, et dont le site web a l'exclusivité.

**AltaRendement2017**<sup>(1)</sup> est un instrument de diversification, ne pouvant pas constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement puisqu'il s'agit d'un support de placement risqué de type « actions ».

*Nous avons fait fabriquer ce support d'investissement qui est relativement simple et qui présente un bon compromis rendement-risque. Il ne s'agit pas pour l'épargnant de mettre l'intégralité de son épargne dans ce fond, mais qu'il profite de son opportunité pour en mettre une partie qui servira à la diversification de ses placements*", souligne **Hervé Tisserand, Directeur Général et cofondateur d'[Altaprofits.com](http://Altaprofits.com).**

● **LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES**

. Indice boursier : l'**Euro Stoxx 50®**, *indice composé des 50 plus grandes actions européennes (les dividendes ne sont pas réinvestis* et ne bénéficient donc pas à la performance de l'indice, ce qui est moins favorable à l'investisseur),

. Objectif de rendement : **un gain brut potentiel de 6 % par année écoulée**<sup>(3)</sup> depuis la date de constatation initiale (2 juin 2017)<sup>(4)</sup>, si l'indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 95 % de son niveau initial, en contrepartie d'un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie ou à l'échéance,

. Eligibilité : dans les contrats d'assurance vie, de capitalisation, Madelin et PEP (Plan d'Épargne Populaire) proposés par [Altaprofits.com](http://Altaprofits.com) (*le fond est accessible par des versements complémentaires et des arbitrages et dans le cadre de nouvelles ouvertures de contrats*),

. Accessibilité : **du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 2 juin 2017**<sup>(5)</sup>,

. Frais : **sans frais d'entrée ni de sortie**,

. Durée d'investissement conseillée : 10 ans.

● **LE MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ET LES SCENARI**

A la date de constatation initiale, le 2 juin 2017, le niveau de clôture de l'indice Euro Stoxx 50® est retenu comme niveau initial. Pendant 10 ans, à chaque date de constatation mensuelle, le niveau de l'indice Euro Stoxx 50® est observé et il est comparé à son niveau initial, ainsi :

✓ **Le scénario favorable en cours de vie (années 1 à 9)**

Si, à l'une des dates de constatation annuelle, l'indice est **en hausse par rapport à son niveau initial ou s'il est en baisse et ce, jusqu'à 5 % de baisse par rapport à son niveau initial**, le fond prend automatiquement fin par anticipation et l'épargnant récupère, à la date de remboursement anticipé automatique correspondante : **l'intégralité du capital + un gain brut de 6 % par année écoulée**<sup>(3)</sup> depuis la date de constatation initiale (2 juin 2017).

✓ **Le scénario favorable à l'échéance (année 10)**

Si, à la date de constatation finale (2 juin 2027), l'indice est en hausse par rapport à son niveau initial ou s'il est en baisse et ce, jusqu'à 5 % de baisse par rapport à son niveau initial, l'épargnant récupère, à la date de remboursement final (16 juin 2027) : **l'intégralité de son capital + un gain brut de 60 %<sup>(3)</sup>, soit 6 % par année écoulée depuis la date de constatation initiale (2 juin 2017).**

Sinon, si à l'une des dates de constatation annuelle, l'indice clôture en baisse de plus de 5 % par rapport à son niveau initial, le fond continue.

✓ **Le scénario intermédiaire (Année 10)**

Si, à la date de constatation finale (2 juin 2027), l'indice clôture en baisse de plus de 5 % mais que la baisse n'excède pas 30 % par rapport à son niveau initial, l'épargnant récupère, à la date de remboursement final (16 juin 2027) : **l'intégralité du capital<sup>(3)</sup>.**

✓ **Le scénario défavorable (Année 10)**

Si, à la date de constatation finale (2 juin 2027), l'indice clôture en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial, l'épargnant récupère, à la date de remboursement final (16 juin 2027) : **le capital diminué de la baisse de l'indice (soit une perte en capital de minimum 30 %).**

A l'échéance des 10 ans, il existe effectivement un risque de perte en capital partielle ou totale égale à la baisse finale de l'indice mais seulement si celle-ci est supérieure à - 30 % par rapport à son niveau initial à la date de constatation finale.

Document publicitaire dépourvu de valeur contractuelle.

(1) Titre de créance de droit anglais de type EMTN.

(2) Egalement appelé fond à promesse ou à formule ; ce type de support d'investissement est un titre de créance dépendant de l'évolution et du rendement d'un indice boursier.

(3) Hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables ; sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule.

(4) La date de constatation initiale est la date de fin de l'offre, date à laquelle est retenu le niveau de clôture initial de l'indice Euro Stoxx 50® qui servira au comparatif à chaque date anniversaire.

(5) La commercialisation du produit pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de souscription.

Avant toute souscription, veuillez consulter la Documentation Juridique du produit composée : (a) du Prospectus de Base pour l'Émission de Notes, daté du 9 juin 2016 et visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro de visa 16-236, (b) de ses Suppléments, (c) des Conditions Définitives (« Final Terms ») datées du 1er mars 2017, ainsi que (d) du Résumé Spécifique lié à l'Émission (« Issue-Specific Summary »). Conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF, les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus de Base. L'attention des investisseurs est notamment attirée sur le fait qu'en acquérant les Titres de créance, ils prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule.

**Contact presse [Altaprofits.com](http://Altaprofits.com) : Brigitte Huguet**

Tél. 01 46 34 78 61 – [brigitte.huguet@wanadoo.fr](mailto:brigitte.huguet@wanadoo.fr)

**À propos de BNP PARIBAS** : BNP Paribas est un groupe bancaire international, présent dans 74 pays et comptant plus de 192 000 collaborateurs. Le groupe compte plus de 30 millions de clients et se positionne au rang de première banque de la zone euro en 2016.

**À propos d'Altaprofits.com** : En 1999, le marché de la bourse en ligne explose et le Net laisse envisager de nouveaux horizons en matière de e-commerce. S'inspirant d'un modèle online développé depuis quelques années par un courtier en assurances américain, les fondateurs d'Altaprofits S.A., François Leneveu, Hervé Tisserand, Elisabeth Andrey, décident d'importer le concept pour rajeunir l'assurance-vie et sa distribution en France grâce à l'association d'Internet et de l'informatique ; ils révolutionnent en précurseurs l'assurance-vie en France.

Pour ses épargnants-internautes, dès 2000, Altaprofits.com développe des outils d'aide à la décision à forte valeur ajoutée utiles à toute stratégie patrimoniale et qui lui sont propres ; c'est le cas de l'« Asset Allocator », logiciel de construction de portefeuille efficient et de choix de fonds personnalisés à partir de critères. Altaprofits.com a construit ce logiciel en se basant sur la théorie de l'optimisation de portefeuille développée par Harry Markowitz, pour laquelle il a obtenu le prix Nobel en 1990, avec William Sharpe et Merton Miller.

En février 2001, altaprofits.com, première plate-forme d'assurance-vie en ligne, s'ouvre au public et propose son premier contrat avec « Zéro % de frais d'entrée ».

Le site à destination des épargnants particuliers propose :

- de l'assurance-vie, de l'épargne, du placement multi supports déclinés sous différentes fiscalités (contrats d'assurance vie, de capitalisation, ISF, PEA, PEP, loi Madelin, PERP). Les compagnies d'assurance partenaires d'Altaprofits.com sont aujourd'hui au nombre de trois : Generali Vie, Suravenir (Crédit Mutuel Arkéa), SwissLife Assurance et Patrimoine et les contrats de la gamme Altaprofits.com figurent régulièrement en tête des comparatifs, des classements et reçoivent de nombreuses distinctions de la presse patrimoniale et financière.

- de nombreuses informations juridiques, fiscales et patrimoniales, ... online, par téléphone (via des Conseillers patrimoniaux diplômés en Gestion de Patrimoine), sur rendez-vous.

En résumé, [altaprofits.com](http://altaprofits.com) est un site visionnaire-pure player de l'assurance-vie, LE créateur de l'assurance-vie en ligne « sans frais d'entrée » en France, la 1<sup>ère</sup> pure FinTech française née il y a 16 ans.

#### **Altaprofits, courtage d'assurances**

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, <http://www.orias.fr>. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

#### **Produits financiers et bancaires**

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 278 000 Euros. RCS Paris B 428 671 036. Code NAF: 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris. Tél 01 44 77 12 14.